

Cinch® Pro

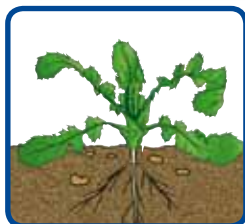
**L'étalon
régulateur
qui optimise
les récoltes.**



 **BASF**
The Chemical Company

Réussissez l'implantation avec Cinch® Pro

Elongation, c'est le moment



Stade B6 :
6 feuilles déployées

**Retenez le stade
de traitement optimal :
6 feuilles**

Vos colzas vont-ils atteindre le stade
6 feuilles **avant le 5-10 octobre ?**

Si oui, le risque d'élongation est d'autant plus important que :

- la variété est sensible à l'élongation
- et/ou le peuplement est
 - > à 15 pieds/m linéaire (semoir de précision)
 - > 50 plantes/m² (semoir à céréales)
- et/ou la disponibilité en azote est > 100 unités

Phoma, c'est le moment

- Traiter au pic de projection des spores (voir Bulletin Santé du Végétal). Cinch® Pro contrôle également les attaques précoces de cylindrosporiose et d'oïdium.

Cinch® Pro, c'est le moment

- Dose recommandée : 0,4 L/ha à 4 feuilles déployées
0,6 L/ha à 6 feuilles déployées
- Cinch® Pro s'utilise sans adjuvant.
- Appliquer sur des colzas en bon état végétatif

® Marque déposée BASF. Autorisation de vente N°2010283. Metconazole 90 g/L. Concentré soluble. Classement toxicologique : Xn nocif – N : dangereux pour l'environnement – R63 : risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant – R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Usages et doses autorisées sur crucifères oléagineux : régulateur de croissance à 0,8 L/ha ; phoma à 0,6 L/ha ; cylindrosporiose, oïdium, alternariose, sclerotinia à 0,8 L/ha. Zone non traitée : 5 m. Délai avant récolte : 45 jours. Délai de rentrée : 6h. Septembre 2011 – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro : 0 810 02 30 33, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. 352COLRGED0911R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**